



COMITE DIRECTEUR

**PROCES VERBAL N° 2 DU 06 SEPTEMBRE 2023
MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023 / 2024**

SOUS LA PRESIDENCE de : M. PAULET Philippe

CONSULTATION ELECTRONIQUE :

MME DAVESNE Madeleine - MM. AMRANE Karim - BOUGE Cédric - BUEB Anthony - CASTEL Frédéric - CETOJEVIC Ludovic - CHANDOURI Rachid - COTTRET Hervé - DUCHENE Didier - HASS Jean-Philippe - PACHOLCZYK Jean-Marc - POUJOL Philippe - PRIEUR Aurélien - RAYBAUDI Éric - SIMON Pierre - VIGREUX Rodolphe

VALIDATION DE LA CANDIDATURE DE M. THIEBAUT Didier au sein de la COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

Le Président Philippe PAULET informe les Membres du Comité Directeur, comme évoqué par ses soins dans une récente réunion plénière de fin de saison, qu'il est important à l'orée de cette nouvelle saison sportive d'étoffer le nombre de Membres de la Commission Départementale d'Appel notamment par le fait qu'elle est statistiquement de plus en plus saisie par les Clubs ou les Licencié.e.s.

Il est également rappelé que consécutivement au décès de feu Madame Claudie POULET survenu subitement le dimanche 6 août dernier, le District Aube de Football et plus particulièrement aujourd'hui sa Commission d'Appel a perdu une bénévole notablement active et qui participait, selon les Membres présents, à l'élaboration des Procès-Verbaux es qualité de Secrétaire de séance.

C'est dans ce cadre-là que le Président Philippe PAULET a repris attache récemment avec M. Didier THIEBAUT qui avait déjà fait acte en son temps de candidature pour intégrer une Commission du District Aube de Football. M. Didier THIEBAUT, bien connu du microcosme du football aubois, bénéficie en effet d'une forte expérience dans le domaine du football et le District Aube de Football pourra aussi tirer avantage certain de son riche passé d'Elu de la République mais aussi professionnel.

Ainsi après plusieurs entretiens, M. Didier THIEBAUT a accepté à la demande du Président Philippe PAULET d'intégrer la Commission Départementale d'Appel pour la saison 2023 / 2024.

C'est donc logiquement et statutairement que le Président Philippe PAULET dès le 5 septembre 2023 a sollicité l'ensemble des membres du Comité Directeur par mail pour une validation de la candidature de M. Didier THIEBAUT.

A la date du 6 septembre 2023, 13 membres du Comité Directeur sur 17 ont d'ores et déjà répondu positivement à la proposition du Président Philippe PAULET de voire candidater M. Didier THIEBAUT à la fonction sus évoquée.

En conséquence, il est acté ce jour et matérialisé par le présent Procès-Verbal la nomination de M. Didier THIEBAUT à la Commission Départementale d'Appel à compter de sa parution sur le site du District Aube de Football.

Corrélativement modifications de la composition de la Commission d'Appel du District Aube de Football seront enregistrées dans la base de données fédérales via le portail FOOT2000.

Le Président
Philippe PAULET

Le Secrétaire Général
Rodolphe VIGREUX